AMAP Charles Lebourg – CONTRAT LEGUMES

SAISON 10 – 7 octobre 2021 au 29 septembre 2022

Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Livraison de légumes certifiés issus de l'agriculture biologique

AMAP LEGUMES Charles Lebourg	
Email :	Orrion-loquidy@outlook.fr
Référents :	David Moreau (06 27 71 89 41), Anne-Claire Morel (06 58 15 07 73), Audrey Pachet-Doutey (06 88 92 13 07), Cédric Maucourt (06 83 95 47 79)
Producteur partenaire :	Antoine Joffre & Martin Joffre – GAEC des Faillis Marais, Chemin des Faillis Marais, 44240 La Chapelle-sur-Erdre
Certification Bureau Veritas n°CER-OPT144762-C204639	Validité : 31/12/2021
Distribution :	Le jeudi de 19h à 20h
Local de l'AMAP :	École Charles Lebourg - 5 rue Charles Lebourg à Nantes

Contrat

Le présent contrat est conclu entre les producteurs de légumes Antoine JOFFRE et Martin JOFFRE, labellisés agriculture biologique, et le consomm'acteur de l'AMAP Charles Lebourg. Le contrat court du 7 octobre 2021 au 29 septembre 2022 inclus et porte sur 52 distributions hebdomadaires de paniers de légumes récoltés sur l'exploitation. Il est prévu 1 semaine sans distribution, à savoir le 30/12, avec un double panier le 23/12. Par ce contrat, le consomm'acteur devient propriétaire des produits qui lui seront livrés.

Deux types de paniers hebdomadaires de légumes au choix :

- **Un moyen panier à 15 euros ;**
- **Un grand panier à 20 euros.**

Les distributions ont lieu tous les jeudis de 19h à 20h à l'école Charles Lebourg.

Les engagements du producteur

En tant que producteur partenaire, certifié biologique, je m'engage à :

∞ fournir des légumes frais, cultivés sur des parcelles biologiques, sans engrais chimique, ni pesticide, disponibles à mesure qu'ils mûrissent,

∞ déterminer le contenu du panier comportant au moins 5 variétés de légumes,

∞ faire en sorte qu'il y ait une rotation variée des produits d'une semaine sur l'autre,

∞ encaisser les chèques aux dates précisées,

∞ accueillir les adhérents sur mon exploitation au moins une fois par année,

∞ respecter les principes de la Charte des AMAP.

Les engagements du consomm'acteur

En tant que consomm'acteur, je m'engage à :

∞ respecter les principes de la Charte des AMAP,

∞ soutenir les producteurs dans leur démarche sur toute la période du contrat,

∞ reconnaître que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte,

∞ venir remplir mon panier au local de distribution durant les heures de distribution,

∞ chercher quelqu'un qui soit prêt à prendre mon panier et émarger à ma place lorsque je ne peux me déplacer. **En cas d'oubli, mon panier sera distribué aux personnes en charge de la distribution ce jour-là (aucun remboursement ne sera effectué)**.

∞ effectuer au minimum **six permanences**, de 18h45 à 20h00 (installation, distribution et rangement) durant le présent contrat en m'inscrivant en avance sur le planning des permanences.

Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec les producteurs par avance de trésorerie, accepte de régler l'ensemble de la récolte par chèque à l'ordre des producteurs, datés du jour de l'engagement et remis à ceux-ci le jour de la première distribution au plus tard.

Règlement par chèque(s) libellé(s) **à l'ordre de GAEC Les Faillis Marais.**

Contrat débutant le: …07/10/2021… Nb de paniers: …52… Prix unitaire (entourez votre choix) : …15 euros 20 euros…

Choix de règlement	Montant Total	Dates d'encaissement
❑ **1 chèque**	**nb paniers x 15€ / 20€**	**05/11/21**
❑ **3 chèques**	**nb paniers x 15€ / 20€**	**05/11/21– 05/03/22– 05/07/22**
❑ **6 chèques**	**nb paniers x 15€ / 20€**	**05/11/21– 05/01/22– 05/03/22– 05/05/22– 05/07/22– 05/09/22**
❑ **12 chèques**	**nb paniers x 15€ / 20€**	**Le 05 de chaque mois, 1er encaissement le 05/11/21**

Le consomm'acteur	**Date – signature**
Nom prénom: Adresse: Tél: Email: ❑ J'accepte que mon adresse email soit transmise aux producteurs afin de faciliter leurs communications sur la vie de la ferme (cocher la case le cas échéant)	
Les producteurs	**Date – signature**
Antoine JOFFRE et Martin JOFFRE – GAEC des Faillis Marais Chemin des Faillis Marais, 44240 La Chapelle-sur-Erdre Tel: 06 34 12 10 98 – Email: faillismarais@gmail.com	